

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2013

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Catherine GRATON, Christophe CHENE, Jean-Michel ABLINE, Denis CHARRON, André EMERIAU, Jean-Pierre PASQUIER, Olivier SIELLER, Joëlle CHAPIN.

Absente excusée : Fabienne COLAS.

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 21 novembre 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 17 octobre 2013

Aucune observation n'est émise.

2) INTERCOMMUNALITÉ

➤ Compte rendu sommaire des Commissions Intercommunales

Un compte rendu des commissions bâtiments et CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ont été présentés.

➤ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Une commission, constituée des Maires, statuera sur des projets particuliers, en prenant en compte, dès maintenant, dans un souci de cohérence, les dispositions du SCoT et du PLUI.

- réflexions en cours des Groupes de travail TVB et Centralité ...

- inventaire des haies et zones humides : consultable en mairie.

L'arrachage des haies est désormais soumis à autorisation, et devra donc faire l'objet d'une demande.

3) URBANISME – VOIRIE - ASSAINISSEMENT

➤ Lotissement « Les Jardins de la Fontaine » :

Le Permis d'aménager a été délivré le 10 octobre 2013.

Le prix de vente sera fixé après attribution du marché de VRD (et plutôt un prix par lot, qu'au m²)

Les travaux de viabilité sont prévus de mars à juin 2014.

➤ Zone Saint Michel :

Le Conseil se prononce favorablement à l'acquisition d'une parcelle de jardin cadastrée A n° 967 de 100 m², au prix de 3.50 € le m².

➤ SIEMML - compétence « mobilité électrique » :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la modification des statuts donnant compétence au Syndicat intercommunal d'énergies de M & L pour la création et l'entretien de bornes pour rechargement en cours de trajet de véhicules électriques.

4) FINANCES

➤ Tarifs 2014 :

Il est décidé de ne pas revaloriser les tarifs suivants :

- redevance d'assainissement : 1,65 € HT / m³ (augmentation de T.V.A. ?)
- P.A.C. = Participation à l'assainissement collectif : 1 800 €
- Prime à la rénovation d'habitation : 490 € (quand montant travaux supérieur à 31 500 € TTC ...)

Par contre, une augmentation de **2%** s'appliquera en 2014 sur :

- les locations de salles,
- les locations de bâtiments communaux (ADMR + Cercle de l'Union),
- les concessions et columbariums au cimetière,
- les réfections des voies et trottoirs après coupe de route.

5) AFFAIRES DIVERSES

➤ Cimetière :

Le 17 octobre 2013, le Conseil autorisait le Maire à engager une procédure de reprise de concessions à l'état manifeste d'abandon. Mr le Maire fait le compte-rendu des 2 réunions du Groupe de Travail. Il conviendra de solliciter des devis d'entreprises agréées pour enlèvement des monuments. Le Conseil décide de se doter d'une assistance juridique pour 250 € HT/an. Pour les tombes à caractère historique: une réflexion avec l'Association du Patrimoine est souhaitable.

➤ Logements du Presbytère :

Mr le Maire rappelle l'intérêt architectural et historique de ce bâtiment communal, auquel la population est certainement très attachée. Cependant, la Commune a-t-elle vocation à assurer la gestion de ces 3 logements ? Conviendra-t-il de vendre ce bâtiment ou d'en confier la gestion à un bailleur ? La réflexion nécessaire est confiée à la prochaine équipe municipale.

➤ Situation du chômage :

Au 15/10/2013, 71 demandeurs d'emploi, 30 hommes et 41 femmes.

➤ Convention de fourrière :

Conformément au CGCT et en vertu de ses pouvoirs de police, le Maire doit intervenir « pour mettre fin aux nuisances causées par les animaux errants ou en état de divagation ». Pour remplir cette mission, un partenariat est proposé avec LE HAMEAU CANIN – La Poitevine. Le Conseil donne avis favorable et autorise Mr le Maire à signer la convention avec LE HAMEAU CANIN, chargé d'assurer ce service de fourrière, avec effet immédiat.

➤ Prochain Conseil Municipal jeudi 12 décembre 2013 à 20H15.

Affiché le 21 novembre 2013.